

## La plateforme accompagnement de carrière : donner aux citoyens des outils de qualité pour piloter leur carrière

Avec la création de la plateforme 'accompagnement de carrière', Federgon entend mettre tout particulièrement en lumière l'importance d'un accompagnement de carrière professionnel pour toutes les parties concernées.

Les prestataires professionnels affiliés à Federgon apportent la garantie d'un service de qualité, qui fait de la formule de l'accompagnement de carrière un véritable succès.

Dans ce Livre blanc, Federgon expose plus en détail son point de vue et sa vision sur le sujet.

### 1. L'accompagnement de carrière, qu'est-ce que c'est ?

On trouve une définition de la notion d'accompagnement de carrière dans l'Arrêté du Gouvernement flamand<sup>1</sup> :

*"Le soutien professionnel à la personne professionnellement active lorsque celle-ci doit faire un choix de carrière et prendre des décisions dans un processus où un rôle primordial est dévolu à la découverte, au renforcement ou au développement des compétences professionnelles nécessaires à une gestion plus active de la carrière avec comme objectif d'améliorer sa position sur le marché de l'emploi.*

*L'accompagnement de carrière se base sur la demande professionnelle et est axé en permanence sur le client. L'accompagnement de carrière aboutit à l'établissement d'un plan de développement personnel et a un impact sur la disponibilité et la flexibilité sur le marché de l'emploi.*

*L'initiative de la demande d'un accompagnement de carrière à l'aide du chèque-carrière émane toujours de la personne professionnellement active. L'accompagnement de carrière à l'aide du*

---

<sup>1</sup> Arrêté du 17.05.2013 du Gouvernement flamand relatif à l'accompagnement de carrière, M.B. 11.07.2013.

*chèque-carrière ne fait pas partie d'une autre forme d'accompagnement, de formation, d'outplacement ou de coaching, et n'en constitue pas non plus la préparation ou la conclusion."*

**Concrètement :**

- Un accompagnement de carrière est toujours basé sur une **demande professionnelle**.
- Le processus de l'accompagnement de carrière est directement lié à la réflexion et au travail sur les **compétences professionnelles**.
- Le contenu et la méthode utilisée sont toujours adaptés aux besoins de la personne concernée et visent à accroître **l'autonomie** de celle-ci.
- L'employeur peut prendre l'initiative de demander le chèque-carrière (flamand) parce que c'est lui qui attire l'attention de son travailleur sur la possibilité d'un accompagnement de carrière, mais c'est toujours **le travailleur lui-même** qui choisit de suivre ou pas un accompagnement de carrière et qui choisit également le centre. L'accompagnement de carrière reste à tout moment un instrument de la personne concernée elle-même.

**2. L'accompagnement de carrière, comment ça marche ?**

L'accompagnement de carrière implique un **soutien** aux personnes dans la prise de **décisions relatives à leur carrière**.

Elles découvrent quelles **compétences** sont nécessaires pour piloter elles-mêmes activement leur carrière et apprennent comment elles peuvent **renforcer ou développer** celles-ci.

Cela leur permet de **renforcer leur position sur le marché du travail**.

**3. L'importance de l'accompagnement de carrière**

Le marché du travail d'aujourd'hui est confronté à de nombreux défis : la digitalisation et les mutations rapides du contexte génèrent souvent une grande incertitude et beaucoup d'interrogations face à la complexité des évolutions. Les indépendants, eux aussi, doivent faire face à toute une série de défis, pour lesquels ils n'ont pas d'emblée une réponse toute prête.

Les travailleurs ne savent pas toujours clairement où ils en seront dans leur carrière dans un horizon de 5 à 10 ans. Beaucoup d'entre eux n'ont même pas une idée précise de l'orientation que va prendre leur carrière à court terme. Ils ont le sentiment qu'ils ne sont pas à leur place, ou bien il leur manque quelque chose : un défi à relever, du changement, la satisfaction dans leur travail.

Ce sentiment est générateur d'inquiétudes et de frustrations, qui peuvent entraîner à leur tour de l'insatisfaction dans le chef du travailleur, voire une maladie de longue durée, avec le coût que cela implique pour la société.

L'accompagnement de carrière dispensé par un prestataire professionnel joue un rôle essentiel pour remédier à cette problématique.

Grâce à une analyse approfondie et détaillée de la carrière, on peut éviter un certain nombre de frustrations potentielles chez les travailleurs. Ceux-ci ne font pas toujours une analyse assez approfondie de leur propre situation, ce qui les conduit parfois à la conclusion erronée que la seule solution se trouve chez un nouvel employeur/dans un nouveau défi professionnel.

#### **4. Objectif et vision de la plateforme**

Avec la création d'une plate-forme spécifiquement dédiée à l'accompagnement de carrière, Federgon entend mettre l'accent sur l'importance de l'accompagnement de carrière pour le marché du travail d'aujourd'hui (et bien entendu aussi de demain).

Ce projet s'articule autour de quatre grands axes :

- Qualité
- Représentation/lobbying
- Échange d'informations
- Networking

- **Qualité**

Federgon est la fédération des prestataires de services RH. Nos membres sont des organisations qui apportent des solutions en lien avec toutes sortes d'aspects qui ont trait aux Ressources Humaines.

Ils font appel pour ce faire à des collaborateurs qui sont extrêmement compétents pour traiter des dossiers souvent délicats (comme par ex. dans le cas de l'accompagnement de carrière) de manière professionnelle et dans le respect de l'individu.

Tous les membres de Federgon ont souscrit à la Charte de qualité de Federgon et la respectent dans son intégralité. Par cette Charte, chaque membre confirme qu'il respecte la réglementation et qu'il s'efforce de fournir en permanence un service de grande qualité à ses clients.

Les membres de la plateforme Accompagnement de carrière ont en outre la possibilité d'obtenir le label de qualité « Accompagnement de carrière ».

La base du label de qualité, c'est un **auto-scan** qui permet aux membres de s'auto-évaluer. L'auto-scan permet de voir clairement quel est le score de l'entreprise par rapport à une série de normes qui sont importantes dans le cadre de l'accompagnement de carrière.

Mais, un regard extérieur est également nécessaire pour valider, stimuler et pour mettre en évidence d'éventuelles failles et lacunes. Pour ce faire, il est également prévu un **audit**.

Pour plus d'informations au sujet du label de qualité Accompagnement de carrière de Federgon, rendez-vous sur notre site web : [www.federgon.be](http://www.federgon.be) => Plateforme Accompagnement de carrière

- **Représentation/lobbying**

Collaborer en unissant les forces des uns et des autres autour d'un objectif commun est souvent la clé du succès ! C'est cette philosophie de collaboration qui préside à la création de la plateforme Accompagnement de carrière.

Pour Federgon, faciliter la concertation entre les membres et développer une vision cohérente en coordination avec les stakeholders concernés est un objectif primordial.

La plateforme Accompagnement de carrière de Federgon est intégralement au service de ses membres et place à cet égard la défense des intérêts des prestataires – affiliés à Federgon – au premier plan.

Les économies d'échelle liées à la mise en place d'un interlocuteur unique pour les questions ayant trait à l'accompagnement de carrière offrent incontestablement les garanties nécessaires, et ce à la fois pour Federgon et pour les stakeholders concernés (clients, pouvoirs publics, ...).



Le déploiement en Wallonie et à Bruxelles d'un système axé sur la demande, tel qu'il existe actuellement en Flandre, constitue dans ce cadre un objectif important à réaliser.

- **Échange d'informations**

Une plateforme dédiée à l'accompagnement de carrière offre à Federgon la possibilité d'informer ses membres de manière très ciblée au sujet des évolutions et tendances au sein du secteur.

Inversement, cette plateforme permet également aux membres d'exprimer leurs préoccupations et de mettre sur la table certaines difficultés auxquelles ils sont confrontés dans le cadre de leur activité.

Federgon et ses membres entendent ainsi contribuer de manière constructive au développement du système de l'accompagnement de carrière en Belgique.

L'échange d'informations entre les membres sera encouragé en institutionnalisant les moments de concertation tels qu'il y en a déjà eu dans le passé (concertation entre les membres ou en présence de certains stakeholders).

- **Networking**

En organisant des événements réguliers (formels et informels) dans le cadre de la plateforme Accompagnement de carrière, Federgon souhaite donner aux membres la possibilité d'alimenter leur réflexion et leur inspiration.

Plus on partagera les expériences et les points de vue, plus grande sera la qualité des services offerts.

Pour de plus amples informations, vous pouvez bien entendu toujours vous adresser à Federgon ou aux membres de la plateforme Accompagnement de carrière.